

PROCÈS-VERBAL

LE 8 SEPTEMBRE 2015

GRAND-SAULT

RÉUNION

La réunion régulière du conseil municipal de Grand-Sault au Nouveau-Brunswick a été tenue dans la salle du conseil à l'hôtel de ville à compter de 19 heures le mardi, 8 septembre 2015, suivant les avis requis par la loi.

PRÉSENCES

Son honneur le maire :

Richard Keeley

Les conseillers :

Jacques Lafrance
Rino Long
Renaud Ouellette
Arthelin Rossignol

Harry MacPhail
Michel Ouellette
John Bellefleur
Jean-Paul Proulx

Ainsi que le directeur général / secrétaire municipal, Peter Michaud, et la secrétaire municipale adjointe, Lise J. Ouellette.

CONFLIT D'INTÉRÊT

Aucun conflit d'intérêt n'est signalé par le conseil municipal.

MOMENT DE SILENCE

Le conseil municipal observe un moment de silence avant de débiter la réunion.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Arthelin Rossignol / Jean-Paul Proulx,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que reçu. Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Renaud Ouellette / Rino Long,

2015-069 Que le procès-verbal du 11 août 2015, dont les copies ont été distribuées aux membres du conseil, soit adopté tel que reçu. Adopté

SESSIONS FERMÉES

La secrétaire municipale adjointe fait la lecture des items discutés lors des sessions fermées qui ont eu lieu les 10, 17, 24 et 31 août 2015.

CORRESPONDANCE

Invitations	4
Remerciements	2
Plaintes	0
Demande d'appui financier	0
Demande d'appui (autre que monétaire)	1
Offre de services, de terrain ou autre	0
Informations diverses (GNB, fédéral, communautaire...)	5

Réponse à une requête municipale	1
----------------------------------	---

Arthelin Rossignol / Harry MacPhail,

2015-070 Que la correspondance soit acceptée tel que lu et distribuée tel que demandé. Adopté

EAU POTABLE

Les analyses d'eau potable de la ville, reçues pour le mois d'août 2015, démontrent les résultats "eau potable".

John Bellefleur / Arthelin Rossignol,

2015-071 Que les analyses d'eau potable soient reçues et classées. Adopté

INTERVENTION DU PUBLIC - motions et affaires nouvelles

Monsieur le maire explique les motions proposées et donne l'opportunité aux gens d'adresser le conseil.

Monsieur Guy Boucher

Monsieur Boucher s'objecte que la soumission pour l'affilage de patins ne lui ait pas été octroyée. Il demande une raison valable, par écrit.

Le maire Keeley explique l'évaluation qui a eu lieu sur le prix, les connaissances et le service à la clientèle ainsi que la recommandation reçue du comité de sélection. Une lettre lui sera écrite à cet effet.

MOTIONS ET COMPTES-RENDUS DES COMITÉS

POLICE

La police rappelle de verrouiller les portes des voitures et des résidences.

On demande la prudence puisque c'est la rentrée aux écoles de la région et la récolte des pommes de terre est commencée.

On rappelle que le chemin Madawaska est en réparation. La collaboration de tous serait appréciée.

Le conseiller Lafrance remercie les gens de leur participation à la réunion concernant la fermeture de la cour provinciale et des soins d'urgence. La fermeture de la cour affectera l'économie du centre-ville et le budget de la force policière.

Politiques administratives

Jacques Lafrance / Arthelin Rossignol,

2015-072 Que la politique intitulée *Victimes de violence conjugale et / ou familiale*, implantée le 2015 08 09, soit adoptée tel que proposé. Adopté

Jacques Lafrance / Renaud Ouellette,

2015-073 Que la politique intitulée *Directive interne sur les politiques et procédures pour les dossiers impliquant l'Intox EC/IR II, les ADA's et le radar*, datée de 2012 07 06, soit adoptée tel que proposé. Adopté

Jacques Lafrance / Michel Ouellette,

2015-074 Que la politique intitulée *Directive interne sur les exhibits et / ou objets trouvés*, datée du 2015 08 19, soit adoptée tel que proposé. Adopté

Club de VTT Mad-Vic – sentier VTT

Jacques Lafrance / John Bellefleur,

- 2015-075** Que le conseil municipal n'a pas d'objection à ce que le Club VTT Mad-Vic demande l'autorisation au ministère des Transports et Infrastructure pour utiliser certaines rues désignées provinciales pour les distances approximatives tel que suit : Route 108 (296 mètres), Route 130 (1 km), Route 255 (690 mètres) Route 218 (3.9 km), Chemin Ennishone (7.5 km) et chemin Ouellette (1.2 km). Adopté

RÉCRÉATION, TOURISME ET CULTURE

Les inscriptions pour les activités d'hiver sont commencées. Toutes les inscriptions ont lieu au CEPSC.

L'équipe de baseball Cataracte a remporté le championnat de la ligue.

La cérémonie d'intronisation au temple de la renommée aura lieu le 19 septembre.

Les billets sont en vente pour le Festi-bière qui aura lieu le 17 octobre.

Affilage de patins et réparation d'équipement – appel d'offres

Michel Ouellette / Harry MacPhail,

- 2015-076** Après évaluation des critères demandés, que la soumission reçue de Stéphane Gionet pour le contrat d'affilage de patins et réparation d'équipement 2015 à 2019 soit acceptée. Adopté

RUES

Les employés continuent la maintenance des rues au besoin et terminent les projets 2015.

On demande la patience des gens qui empruntent le chemin Madawaska pendant la construction.

URBANISME

Une dérogation pour un bâtiment accessoire à l'avant de la propriété a été refusée.

26 permis ont été émis en août pour une valeur totale de 358 232 \$.

ENVIRONNEMENT

On continuera à faire application pour des fonds afin de changer nos lumières extérieures à des DEL.

La plantation et l'émondage d'arbres continue et le programme de reboisement existe toujours.

Le comité continue à étudier des façons d'épargner sur le chauffage au garage. Une décision devrait être prise sous peu.

GOLF

Nous recevons toujours des compliments sur l'état du terrain.

Trois tournois sont planifiés pendant septembre.

Le championnat du club a eu lieu à la fin août. La saison achève.

INCENDIE

Deux sorties ont été effectuées en août en plus d'aide mutuelle et d'appels pour accidents.

La campagne d'inspection de détecteurs débutera le 28 septembre.

Une célébration spéciale aura lieu le 27 septembre à l'église de Ste-Anne pour les premiers intervenants.

La brigade de Grand-Sault sera hôtesse pour l'ouverture de la Semaine de prévention des incendies le 3 octobre prochain. Tous sont les bienvenus.

Paul Boudreau est le nouveau prévôt des incendies.

EAU

On s'occupe de la maintenance du système au besoin.
Aqua Data fait le rinçage des tuyaux.
Quatre bris ont été réparés à divers endroits et un nouveau service installé sur la rue Bélanger.

PRÉVENTION DU SUICIDE

Un BBQ est planifié sous peu sur le boulevard.

COMITÉ COMMUNAUTAIRE DE LA SANTÉ

Merci aux gens qui se sont présentés à la réunion du comité S.É.S. concernant la fermeture possible du service d'urgence de l'hôpital. L'implication des gens est primordiale.

FINANCE ET ADMINISTRATION

Sophie Marceau – période de probation

Rino Long / Renaud Ouellette,

2015-077 **Étant donné que la période de probation de six mois de Sophie Marceau s'est terminée avec succès, que le poste de Sophie Marceau devienne un poste de soutien administratif I permanent à temps-partiel jusqu'à nouvel avis du conseil municipal. Adopté**

Politique d'achat – modification

Rino Long / John Bellefleur,

2015-078 **Que la modification 1 à la politique d'achat #2004-02 R(4) soit adoptée tel que reçu. Adopté**

Commission des emprunts – budget capital

Rino Long / Jacques Lafrance,

2015-079 **Qu'un montant de 137 000 \$ à l'intérieur du service de Transport soit transféré du projet d'asphaltage au projet d'achat d'une pelleuse (backhoe), pour une durée de dix ans, selon la résolution 2014-028 du 5 mai 2014 qui fut entendue à la réunion de la Commission des emprunts des capitaux par les municipalités le 10 juin 2014 (O-I-C #14-0034). Adopté**

Demande de financement

Rino Long / Harry MacPhail,

2015-080 **Qu'il soit résolu que le secrétaire, trésorier ou le maire soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, au nom de la Municipalité de Grand-Sault une débenture pour la somme en capital de 542 000 \$ aux conditions proposées par la Corporation, et qu'il soit résolu également que la Municipalité de Grand-Sault accepte d'émettre des chèques post datés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ladite débenture. Adopté**

INTERVENTIONS DU CONSEIL

Réjean Rioux – félicitations

Le conseil félicite l'entreprise de monsieur Réjean Rioux qui a gagné un important contrat de recyclage.

INTERVENTIONS DU PUBLIC – autres

Bernard Beaulieu - livraison à domicile

Monsieur Beaulieu questionne s'il doit continuer à livrer les circulaires aux portes. Le maire l'informe que oui mais que des améliorations seront nécessaires.

Mario Martin – frais usager

Monsieur Martin questionne si le frais s'applique à tous les groupes. On explique que certains groupes paient la prime horaire de premier choix. Ces groupes-là ne paient pas le frais usager. Les groupes temporaires qui utilisent la glace pour quelques fois seulement non plus.

Patinage artistique – frais usager

Une demande est remise au conseil pour reporter le frais dû au manque de temps pour les groupes, tels les DSL, de s'organiser.

Le maire réitère que les frais seront remboursés si les groupes réussissent à venir à une entente. Il démontre une portion des articles de presse où on a parlé des frais usagers depuis 2013. Beaucoup de travail a été fait dans ce dossier et le frais ne sera pas reporté.

Monsieur le maire indique aussi que la ville investi 1.2 million \$ dans les sports, loisirs et sa jeunesse. Toutefois, 50 % des utilisateurs proviennent d'en dehors de nos limites.

INTERVENTION DE LA MÉDIA

Madeleine Leclerc demande des détails sur la célébration pour les premiers intervenants.

Daniel Goulet demande des détails sur l'inscription de hockey. Elles auront lieu jusqu'au 18 septembre.

Il questionne aussi la différence de prix entre les soumissions de messieurs Boucher et Gionet concernant l'appel d'offre d'affilage de patins. Le prix pour monsieur Boucher était de 450 \$ par mois et monsieur Gionet 350 \$ par mois.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

Arthelin Rossignol / Jacques Lafrance, propose la clôture de la réunion à 20 h 05. Adopté

Richard Keeley
Maire

Lise J. Ouellette
Secrétaire municipale adjointe